



Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne se félicitent de l'accord cadre portant sur le projet de commutation autour de CIFG, société spécialisée dans le rehaussement de crédits

Paris, le 2 septembre 2008 – Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne ont accueilli avec satisfaction l'accord cadre intervenu entre CIFG et ses principales contreparties et portant sur un projet de commutation.

Cet accord cadre, réalisé sous la supervision du régulateur des assurances de New York, bénéficie du soutien de 75 % des contreparties de CIFG et devrait concerner un encours de près de 12 milliards de dollars.

Il constitue une étape majeure dans le processus de commutation et devrait permettre de restaurer la situation financière de CIFG. Il bénéficie du complet soutien du Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Épargne pour sa finalisation.

A l'issue de cette opération, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne détiendraient chacune moins de 5 % du capital de CIFG.

Contacts :

Groupe Caisse d'Épargne
Jacques Charbit : 01 58 40 57 01
Christine Françoise : 01 58 40 46 57

e-mail : presse@cnce.caisse-epargne.fr
www.groupe.caisse-epargne.com

Groupe Banque Populaire
Annie de Paillette : 01 40 39 68 27
Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00

e-mail : relationspresse@bfbp.banquepopulaire.fr
www.banquepopulaire.fr